

Scies circulaires à main

Liste de contrôle

Dans votre entreprise, les scies circulaires à main sont-elles sûres et utilisées correctement par vos collaborateurs et vous-même?

Vous pouvez réduire fortement le risque d'accidents lors de travaux avec des scies circulaires à main en veillant au bon fonctionnement des machines et à une formation adéquate du personnel.

Les principaux dangers sont:

- des coupures dues à la lame de scie
- des blessures oculaires dues aux projections de copeaux de bois
- des blessures dues à des éléments conducteurs de la machine

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

1. Remplissez la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

2. Mettez en œuvre les améliorations nécessaires.

Couverture de la lame de scie

- 1 La machine est-elle équipée d'une cape protectrice fixe pour la partie supérieure de la lame? (Fig. 1) oui
 non
-
- 2 La machine est-elle équipée d'une cape protectrice oscillante pour la partie inférieure de la lame? oui
 non
-
- 3 La cape protectrice inférieure revient-elle automatiquement en position de sécurité? oui
 non
-

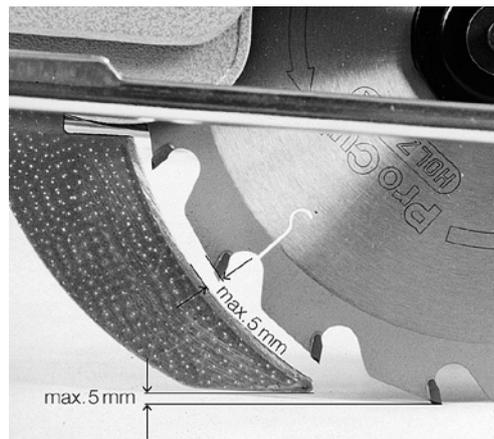


1 Scie circulaire à main protégée correctement.

Couteau diviseur

- 4 La machine est-elle, si besoin est, équipée d'un couteau diviseur et celui-ci est-il réglé correctement? (Fig. 2) oui
 non
- Les machines fabriquées à partir de 2003 et disposant d'une cape protectrice à fermeture rapide n'ont pas besoin de couteau diviseur.
- Les machines qui possèdent un dispositif de fixation pour couteau diviseur doivent obligatoirement être équipées d'un couteau diviseur (voir notice d'instructions). (Fig. 1)
-

- 5 Le couteau diviseur est-il bien dans l'alignement de la lame de scie? oui
 non
-



2 Scie circulaire à main avec couteau diviseur réglé correctement.

Composants électriques

- 6 La poignée est-elle isolée ou y a-t-il une borne de masse (mise à la terre)? oui
 non
-
- 7 La fiche est-elle intacte?
• Bornes de contact bien fixées oui
• Boîtier non fendu et coins non endommagés en partie
 non
-
- 8 L'isolation protectrice du câble est-elle intacte? (Vérifier notamment le raccord fiche/câble!) oui
 en partie
 non
-
- 9 L'interrupteur de la machine est-il conçu de façon à éviter une mise en service involontaire? (Fig. 3) oui
 non
-



3 La conception de cet interrupteur empêche toute mise en service involontaire.

Aspiration

- 10 Un dispositif d'aspiration peut-il être raccordé à la machine? (Fig. 4) oui
 non

Remarque: le raccordement d'un dispositif d'aspiration n'est pas obligatoire pour les machines mises en circulation avant 1997.

- 11 Y a-t-il dans l'entreprise un dispositif d'aspiration pour machines portatives? oui
 non

- 12 Le dispositif d'aspiration est-il utilisé si nécessaire lors de travaux avec une scie circulaire à main? oui
 non

Par exemple lors de la découpe de plaques de plâtre armées de fibres ou de panneaux agglomérés liés au ciment, ou bien lors de travaux exécutés dans des espaces clos.



4 Scie circulaire à main avec un dispositif d'aspiration.

Organisation, formation, comportement

- 13 Le personnel porte-t-il des protecteurs d'ouïe lors des travaux de longue durée? oui
 en partie
 non

- 14 Le personnel porte-t-il des lunettes de protection lorsque des éclats sont prévisibles? oui
 en partie
 non
- Par exemple lors de la coupe de matières synthétiques, de dalles avec enduit, etc.

- 15 Existe-t-il des instructions écrites dans votre entreprise pour une utilisation en toute sécurité de la scie circulaire à main? oui
 non
- Exemples d'instructions: voir encadré ci-contre.

- 16 Le personnel est-il formé régulièrement afin de travailler de manière sûre à la scie circulaire à main? oui
 en partie
 non

- 17 Les supérieurs contrôlent-ils le respect des instructions de travail? oui
 en partie
 non

- 18 Un responsable a-t-il été désigné et formé pour l'entretien de la scie circulaire à main? oui
 non

- 19 Le fonctionnement correct du dispositif de protection est-il contrôlé régulièrement? oui
 en partie
 non

- 20 Les machines fabriquées à partir de 1997 ont-elles été livrées avec une déclaration de conformité du fabricant ou du vendeur ainsi qu'avec une notice d'instructions? oui
 en partie
 non

Règles de sécurité

Des règles de sécurité doivent être consignées par écrit et appliquées pour garantir un travail en toute sécurité. Ces règles doivent être définies en fonction du type de machine et de son utilisation. A cet effet, il convient de se référer à la notice d'instructions et au feuillet d'information «Des règles pour davantage de sécurité», www.suva.ch/66110.f

Exemples de règles de sécurité à appliquer pour travailler avec une scie circulaire à main:

- contrôle du bon fonctionnement de la cape protectrice mobile avant de commencer à travailler
- appui stable de la pièce à usiner
- fixation des petites pièces à usiner (p. ex. serrage)
- guidage de la scie avec les deux mains
- câble non gênant
- etc.

Infos complémentaires

Liste de contrôle «Machines électriques portatives», www.suva.ch/67092.f

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

